



NATHAN & CONDROTTE

AVOCATS À LA COUR

NCS Avocats S.à r.l. exerçant sous la dénomination « NATHAN & CONDROTTE » est une société à responsabilité limitée constituée sous le droit luxembourgeois ayant son registre social au 16, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg, enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B225706 (l'Etude »). Ses associés et collaborateurs sont admis au Barreau de Luxembourg.

Gestion des dossiers

Les dossiers sont exclusivement confiés à l'Etude qui est la seule entité désignée en charge de ces dossiers et qui en assure le suivi. L'Etude s'engage à fournir le meilleur service et à l'exécuter avec diligence. L'Etude conseille et suggère les actions utiles et nécessaires à entreprendre afin de préserver les intérêts des Clients.

L'Etude désigne librement l'associé et/ou le collaborateur en charge du dossier et peut faire appel à des avocats extérieurs sous sa propre responsabilité.

L'Etude désigne librement les huissiers pour le compte du client et désigne, après consultation du client, tout autre tiers dont l'assistance pourrait s'avérer nécessaire. En aucun cas, ce choix ne peut entraîner la responsabilité de l'Etude alors que le client est le seul cocontractant et débiteur de ces tiers.

Honoraires

A défaut d'accord spécifique entre l'Etude et le Client, les honoraires seront calculés selon les critères habituels tels que le temps passé sur le dossier, l'importance de l'enjeu, la complexité du dossier et son résultat.

Les factures de l'Etude sont immédiatement exigibles. Sauf convention contraire, des acomptes peuvent être exigés. L'Etude pourra, en fonction des dossiers fixer un honoraire de résultat.

Archivage

Sauf convention contraire, l'Etude se charge de l'archivage qui consiste à conserver l'ensemble du dossier pendant une durée de cinq ans à compter de sa clôture. Il est également possible pour le client d'avoir une copie de tout ou partie du dossier moyennant paiement (selon le volume du dossier) pendant cette période de cinq ans. Au terme de cette période, le dossier pourra être entièrement détruit, sauf demande contraire du client.

Responsabilité

La responsabilité de l'Etude ne peut en aucun cas dépasser le montant correspondant au montant maximum de l'assurance responsabilité civile professionnelle. Si l'assurance ne pouvait être activée, le montant de l'indemnité ne pourra dépasser 15.000 euros.

Confidentialité/AML

Les informations transmises par le Client à l'Etude sont soumises au secret professionnel de l'avocat. Toutefois, le Client est informé que, conformément à la loi du 12 novembre 2004 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, l'Etude est tenue de révéler toute opération suspectée d'être liée au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme (sauf si l'Etude est en charge d'un litige).

Propriété intellectuelle

Le présent site Web est la propriété de l'Etude, son contenu est protégé par la loi sur la propriété intellectuelle.

Juridictions et loi applicable

La relation contractuelle entre l'Etude et le client est régie par le droit luxembourgeois. Les tribunaux luxembourgeois sont seuls compétents pour tout litige découlant du présent contrat ou en rapport avec celui-ci, à l'exception des éventuelles juridictions de l'Ordre des Avocats en matière disciplinaire, déontologique ou de contestation d'honoraires.